

Toulouse, le 30 avril 2019

à Mme PALETOU,
Présidente de la FCPE 31

Objet : droit de réponse (Express n° 3537 du 17 avril 19)

Madame,

Dans l'article de l'Express n°3537 consacré à l'expérimentation « mixité sociale » pratiquée à Toulouse sur les enfants de Reynerie, vous déclarez : « ... *Malheureusement, la parole a été confisquée par certaines associations locales qui craignaient peut-être de perdre les subventions dont elles bénéficiaient jusqu'ici.* »

Faisant partie des associations qui se sont opposées au projet, et en étant le fer de lance, nous tenons à faire une mise au point :

1. « la parole a été confisquée par certaines associations locales » :

De quoi parlez-vous exactement ? Nous vous rappelons que la FCPE a organisé 2 cafés des parents au collège sur le projet :

- Lors du premier, auquel assistait M. LLORCA, élu du Conseil Départemental, il a été annoncé un partenariat avec un autre collège, et un échange 50/50 entre les élèves des 2 collèges. Annonce démentie brutalement le mardi suivant par M. Meric (président du CD) lors d'une réunion d'information en ville rassemblant tous les collèges concernés par le projet, collèges d'accueil et autres collèges REP+ . C'est alors qu'à la surprise générale, nous avons appris que notre collège serait détruit avant qu'un autre soit construit et que les enfants seraient déplacés sur des collèges éloignés.
- Lors du second café parent, **tous les parents présents ont voté contre la démolition avant reconstruction**, mais MME ROUCH, votre prédécesseure, qui n'habitait pas sur le quartier et que nous n'avions jamais vue, a néanmoins annoncé qu'elle voterait pour ce projet, au nom des parents du quartier, lors du Comité départemental de l'Education Nationale de novembre 2018.

Lors de réunions dans les écoles organisées par le Conseil Départemental et le rectorat plus de 2 mois après ce vote, annoncé comme « non négociable », le point de vue des parents n'a jamais été pris en compte ni relayé par la FCPE. De plus, vous avez distribué des tracts avec des informations mensongères, en assurant que le nouveau collège serait reconstruit dans le quartier ; ce qui est faux puisque le futur collège sera officiellement le collège de St Simon, où les enfants de Reynerie seront minoritaires.

Le collège Badiou refusait des élèves à l'entrée en 6°, pour maintenir l'effectif total du collège sous les 450 élèves, seuil maximum fixé en Conseil d'Administration avec l'accord du rectorat. Pour notre part, nous avons toujours demandé **que les parents aient le choix d'y mettre leur enfant ou de l'inscrire ailleurs**. Cette proposition n'a à aucun moment été prise en compte, pas plus que notre demande de moratoire, les pétitions massives que nous avons remises, les manifestations des parents et travailleurs du quartier, etc.... Pourtant, les délégués FCPE du quartier, défenseurs du projet suite

au vote de Mme ROUCH ont laissé 3 ans leurs enfants à Badiou, bien qu'ils disent partout que c'était le « collège de l'échec », ou ont inscrit leur fils en 6° dans un collège REP de proximité, en dérogation de la nouvelle carte scolaire !

Alors, nous vous le demandons, qui a confisqué la parole des parents ? Et qui tente de continuer à le faire ? En effet, Mme Paletou, vous parlez de toute cette bataille menée par de nombreuses personnes concernées pour maintenir leur collège de proximité, sans y avoir jamais été impliquée directement : nous ne vous avons jamais vue sur le quartier discuter avec les parents concernés, les enseignants concernés, les habitants concernés. Aujourd'hui encore, vous avez la prétention parler pour tout le monde, mais d'où parlez-vous ?

Pour notre part, nous avons toujours tenu le point suivant : « **il faut que les parents puissent avoir le choix pour leurs enfants** » ; nous n'avons donc jamais prétendu, contrairement à la FCPE, parler pour tout le monde.

2. « ..certaines associations locales qui craignaient peut-être de perdre les subventions dont elles bénéficiaient jusqu'ici » :

Notre assemblée est une association libre et indépendante, qui réunit des parents, des enseignants et des habitants sur la base que « *aucun enfant ne doit rester sur le bord du chemin* ». A la différence de la FCPE, nous n'avons pas de permanent, nous n'avons pas de salarié, nous ne touchons aucune subvention et n'en demandons aucune, de façon à rester libres des pressions politiciennes. Tous nos membres s'investissent bénévolement et nous nous autofinçons. Nous sommes guidés par l'intérêt de l'enfant et non par le souci de notre carrière. A la différence de Mme Rouch par exemple, votre prédecesseure, qui espérait être désignée candidate du PS (au pouvoir à l'époque dont nous parlons) pour les législatives.

Sur ce sujet, pouvez-vous, en tout transparence et publiquement, annoncer la part de subventions que la FCPE31 touche et de qui ?

Par ailleurs, nous sommes effectivement une association locale, au sens où nous vivons ou travaillons dans le quartier concerné, et où nous savons donc de quoi nous parlons quand nous disons les problèmes créés par une décision prise ailleurs, **par des gens qui ignorent tout de la réalité de notre vie**. Pour autant, les points que nous mettons en avant :

- respect des parents, tels qu'ils sont, de leur métier, de leur vie
- respect de leur droit à s'investir dans la scolarité de leur enfant,
- droit de tous les enfants à un même enseignement de qualité,
- prise en compte des besoins spécifiques des enfants et réponse à ces besoins, sur la base d'une réelle égalité,

ces points-là ne sont pas locaux, mais concernent tous les parents, tous les enfants de France et se retrouvent ailleurs qu'à la Reynerie. Nos mots d'ordre : « *un élève= un élève* », « *nos enfants ne sont pas des cobayes* », « *aucun enfant ne doit rester sur le bord de la route* » ne sont pas des mots d'ordre locaux.

3. Enfin, nous souhaiterions revenir sur la méthode : désigner sans nommer, insinuer sans la moindre preuve, méthode malheureusement caractéristique du comportement de certains représentants de la FCPE 31 auxquels nous avons eu à faire, méthode à l'opposé de la nôtre, qui tenons au contraire à la transparence et au débat public. C'est aussi l'objet de cette lettre que nous rendons bien évidemment publique.

Cordialement,

L'Assemblée Parents – Enseignants - Habitants